04 99 66 32 53
contact@vfvalidation.fr
www.vfvalidation.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION
LA BIENTRAITANCE

Action d'amélioration des pratiques professionnelles en matière de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité

L'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie et présentant des troubles neurocognitifs confronte les professionnels à des situations d'accompagnement complexes nécessitant des compétences relationnelles, éthiques et organisationnelles adaptées. Cette action de développement professionnel continu vise à améliorer les pratiques professionnelles en renforçant la prévention de la maltraitance, la promotion de la bientraitance et la qualité de l'accompagnement. S'appuyant sur les recommandations professionnelles, elle associe apports théoriques, analyse de pratiques, études de cas et mises en situation afin de développer une communication adaptée, une réflexion éthique partagée et une culture commune de bientraitance au sein des équipes pluridisciplinaires, au bénéfice de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement des personnes âgées vulnérables.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de l'action, le professionnel sera capable de :

- Identifier les situations à risque de maltraitance ainsi que les facteurs favorisant la bientraitance dans sa pratique quotidienne.
- Mettre en œuvre les principes législatifs, réglementaires et éthiques relatifs aux droits des personnes accompagnées.
- Adapter sa communication aux besoins, capacités et émotions des personnes âgées en situation de vulnérabilité.
- Analyser les comportements des personnes accompagnées afin d'identifier les besoins sous-jacents et proposer des réponses individualisées.
- Développer une posture réflexive à partir de l'analyse de situations professionnelles rencontrées dans son établissement.
- Participer à l'élaboration de pratiques collectives favorisant une culture commune de bientraitance au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne travaillant au sein de l'hôpital ou en Ehpad est, conformément à la loi, concernée par une formation à la bientraitance.

Il est souvent très bénéfique de mélanger les différents services et donc les différentes fonctions au sein de la même formation. Cela permet au personnel de découvrir les autres services, les autres professions et crée une dynamique commune de bienveillance au sein de l'établissement.

Prérequis :
Avoir une expérience du travail et de l'accompagnement des personnes âgées.
Faire partie d'une équipe pluridisciplinaire dans la filière gériatrique, au sein d'une structure.

Méthodes pédagogiques

Il s'agit d'une formation action destinée à une équipe pluridisciplinaire au sein d'un établissement

Pendant les modules : des exercices de mise en situations, du travail en groupe, des temps d'analyse des pratiques professionnelles, des temps d'évaluation pour faire le point sur ses acquisitions.

Le + : évaluation de la pratique professionnelle (EPP) à partir de cas concret

Moyens pédagogiques

Utilisation de vidéoprojecteur et Paperboard.
Travail en petits groupes, exercices de mise en situation.

Moyen de suivi

Le + : 1 formateur certifié de la méthode de Validation

Une feuille de présence est à signer à chaque demi-journée.

Des attestations de présence sont remises aux journées 2 et 3.

Une attestation d'assiduité est remise à la fin de la formation.

PROPRIÉTÉ DE L'INSTITUT M&R. REPRODUCTION ET UTILISATION INTERDITE SANS AUTORISATION PRÉALABLE.

N° ACTIVITÉ : 76-34-11726-34 – MAJ 23/07/2026

04 99 66 32 53
contact@vfvalidation.fr
www.vfvalidation.fr

CONTENUS

Apports théoriques et outils

1ère journée :

- Présentations
- Mise en place du cadre de travail : objectifs de la formation
- La loi et la maltraitance
- Droits et devoirs des personnels de santé et des usagers
- Définition de la maltraitance/bientraitance et bienveillance/malveillance
- Réflexions sur les notions fondamentales du travail de soignant :
    - Le respect ;
    - La confiance
    - La confidentialité
    - Le non-jugement
    - La responsabilité de ses actes et de ses paroles

Représentations de la vulnérabilité et du travail en gériatrie :
Analyse des besoins et connaissances initiales des apprenants

Acquisition d'outils : connaissances législatives, connaissances théoriques. Explorer sa pratique.

2ème journée :

- Les outils pour mettre en œuvre une communication bientraitante
- Apports de l'analyse transactionnelle
- Accompagner la vulnérabilité

Acquisition d'outils : outils de communication, se positionner dans la relation

3ème journée :

- Les émotions
- La relation de soin : comment faire cohabiter routine, actes techniques et relation.
- Qu'est-ce qu'être bientraitant ?

Acquisition d'outils :
- **Grille de lecture des comportements**
- **Rédaction d'un cadre commun d'action**

Enjeux des journées

Permettre une pratique professionnelle plus respectueuse de soi et des autres

- **connaître** ses droits et devoirs au regard de la loi en vigueur
- **Réagir** face à une situation
- **évaluer** sa pratique professionnelle
- **améliorer** la qualité et la sécurité de l'accompagnement

Et surtout :

- **identifier** et porter un regard éclairé sur sa pratique professionnelle afin d'**être acteur** de la bientraitance au sein de l'établissement
- **rédiger** ensemble une conduite à tenir commune de la bientraitance

Le + pédagogique pour faciliter le transfert des compétences sur le terrain :

Utilisation des cas concrets (EPP) amenés par les apprenants qui apportent les situations à analyser, au plus près des préoccupations de chacun dans son établissement au regard de situations concrètes.

PROPRIÉTÉ DE L'INSTITUT M&R. REPRODUCTION ET UTILISATION INTERDITE SANS AUTORISATION PRÉALABLE.

04 99 66 32 53
contact@vfvalidation.fr
www.vfvalidation.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION
LA BIENTRAITANCE

Action d'amélioration des pratiques professionnelles en matière de prévention de la maltraitance et de promotion de la bientraitance auprès des personnes âgées en situation de vulnérabilité

Intervenant

Le + : **L'enseignement est assuré par un formateur certifié de la méthode de Naomi Feil.**
Les formateurs de l'Institut M&R sont tous des professionnels du milieu sanitaire, social ou médicosocial, exerçant ou ayant exercé dans le champ de la gérontologie.
Ils sont tous enseignants certifiés de la méthode de Naomi Feil par l'Institut d'enseignement de la Validation® de Naomi Feil (Validation Training Institute, Cleveland - USA.).

Nombre d'heures : 21 h soit 3 jours

3 journées de 7 heures de formation
À répartir selon les disponibilités des différents services.

Délai d'accès à la formation
3 semaines

Coût
160 € par jour et par apprenant
pour **un groupe de 12 apprenants minimum**
(max. 16 apprenants).

Contact
contact@vfvalidation.fr
04.99.66.32.53
Inclusion et handicap *: si vous rencontrez des difficultés, merci de nous consulter par mail avant votre inscription*

SARL au capital de 8000 €
SIREN : 478 338 684 00069 - Code APE : 8559A
L'Institut est enregistré pour la **formation continue** sous le **n° 76-34-11726-34**
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
La certification qualité **Qualiopi** a été délivrée à l'Institut au titre des actions suivantes : **actions de formations.**
L'institut M&R n'est pas assujetti à la TVA.

Organisme référencé auprès de :

Organisme agréé par le *Validation Training Institute*

PROPRIÉTÉ DE L'INSTITUT M&R. REPRODUCTION ET UTILISATION INTERDITE SANS AUTORISATION PRÉALABLE.